



Association Locale de Saône-et-Loire RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2021

Contexte

L'année 2021 a été, comme en 2020, fortement compliquée par la situation sanitaire. Nous avons dû fermer nos permanences en janvier et février mais avons quand même poursuivi le traitement des litiges à distance. En revanche, certaines manifestations, notamment certaines actions « hors les murs » ont dû être déprogrammées.

Nos bénévoles ont pu travailler à domicile, comme en 2020, et les visioconférences ont permis de poursuivre les travaux de l'association locale (AL).

Ce rapport présente le bilan de nos activités 2021 ainsi que le bilan financier.

A. Bilan des activités 2021

Les résultats sont présentés de deux manières :

- La première décrit les réalisations effectuées au regard des objectifs que nous nous étions donnés (cf. Rapport d'orientation 2021 validé à l'AG 2021).
- La seconde reprend les données relatives à notre fonctionnement au quotidien.

I Nos objectifs 2021 et les réalisations

1. Fêter les 70 ans de l'UFC-Que Choisir

A l'initiative de la Fédération, cette manifestation a été relayée par notre AL.

Deux actions majeures ont été menées : Photogâchis et la venue du Van UFC à Chalon.

Si l'action Photogâchis menée au premier semestre n'a pas été un grand succès (seulement 4 photos déposées), la venue du Van a suscité une implication importante de nos ressources, notamment chalonnaises.

Les jeudi 14 et vendredi 15 octobre, le Van aux couleurs de l'UFC a stationné au centre de Chalon. Les animations comme les quizz, la découverte de l'application « QuelProduit » et le Bar à Eau, ont connu un franc succès. Une équipe constituée d'une dizaine de bénévoles de Chalon et Mâcon a permis la réalisation de cette opération.

Les consommateurs ont pu ainsi tester leurs connaissances sur l'alimentation, l'énergie, leurs droits. Ils ont pu prendre connaissance de l'application « QuelProduit » et de son intérêt : connaître la composition et les effets sur la santé des produits qu'ils achetaient.

Le Bar à Eau : il s'agissait de reconnaître à l'aveugle l'eau du robinet en comparaison avec deux eaux de sources. Seul un « goûteur » sur cinq a réussi le test ; ce n'est pas l'eau du robinet qui a été reconnue comme ayant un mauvais goût.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter les combats de l'association :

- En finir avec « les taxes sur les taxes » dans nos factures d'énergie,

- Interdire le démarchage téléphonique,
- Interdire la publicité sur des produits alimentaires favorisant l'obésité des plus jeunes,
- Maintenir la qualité de l'eau potable et l'améliorer en supprimant les pesticides chimiques près des captages.

Au total, plus d'une centaine de personnes sont venues nous voir (parmi elles, deux sont devenues des bénévoles !). Nos quatre pétitions ont reçu 116 signatures spontanées, confirmant l'importance pour le public de ces actions.

Cette action nous a permis de constater que le public jeune nous connaît peu : il est donc à conquérir !

2. Mobiliser nos bénévoles

- Mieux communiquer vers eux et avec eux
 - La réalisation d'un trombinoscope a été finalisée en toute fin d'année : il est dorénavant disponible pour tout nouvel arrivant et accessible sur l'espace Bénévoles sur notre site internet.
 - Deux réunions de bénévoles ont eu lieu en présentiel, l'une à Mâcon, le 25 juin, qui a permis de faire la connaissance des nouveaux et de rappeler nos objectifs et nos modes de fonctionnement, l'autre le 5 novembre à Chalon. Elle a été l'occasion de travailler sur la communication de l'AL, en examinant les outils et l'organisation actuels. Sur la base d'un questionnaire envoyé au préalable et du travail de petits groupes lors de cette journée, des pistes d'actions, en premier lieu concernant la communication interne, ont été établies.

- Réactiver les liens avec nos antennes

- L'activité de notre antenne du Creusot a repris en septembre après une mise en sommeil de plus d'un an. Elle s'est faite avec l'arrivée de deux nouvelles bénévoles. L'une d'entre elles a commencé sa formation de conseiller litiges en accompagnement de notre juriste salariée.
- L'action Van menée à Chalon a permis aux bénévoles (mâconnais et chalonnais) concernés de mieux se connaître et de travailler conjointement.
- Six conseils d'administration se sont tenus en 2021.

Les deux premiers se sont tenus en visioconférence. Le troisième, attaché à l'AG, s'est tenu à Mâcon en mixte visioconférence - présentiel.

Un CA a eu lieu en juin à Autun en complément du salon « Respirez » où l'UFC a tenu un stand et a participé à deux tables rondes.

Celui de septembre s'est tenu à Chalon, et le dernier a eu lieu au Creusot. A l'issue de celui-ci, une présentation de l'UFC aux autorités locales et aux adhérents locaux invités a été faite par le Président. Ont participé :

- le maire du Creusot, M. MARTI
- la responsable de la vie associative, Mme PICARD
- le président du Conseil de Développement Durable, M. BOUCHET

- Accompagner les bénévoles à la mise en place d'actions extérieures

L'action Van de Chalon, a été l'occasion pour certains bénévoles de découvrir des aspects différents de celui du traitement des litiges. C'est par exemple : promouvoir l'application QuelProduit ou parler de la problématique de l'eau potable...

Plusieurs ateliers de type RV Conso ont été animés à Cluny, Cormatin, Matour. Ils ont été l'occasion pour certains bénévoles mâconnais de participer comme observateurs. Plusieurs bénévoles ont exprimé le souhait de s'investir dans ce domaine qui devrait conduire à organiser une formation à l'animation de RV Conso pour 2022.

- Recruter de nouveaux bénévoles
 - Afin d'aider à recruter des bénévoles ayant des profils ciblés, nous avons commencé à établir des fiches métiers.
 - Pour faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles, un système de tutorat se met en place petit à petit, et un parcours d'intégration est en cours de construction avec un groupe de travail dédié, issu de la journée « communication » du 5 novembre dernier.
 - Neuf nouveaux bénévoles ont été recrutés en 2021 : 3 sur Chalon, 4 sur Mâcon et 2 au Creusot. Parmi ces bénévoles, deux sont en activité professionnelle et possèdent une compétence de juristes ; ils pourront épauler nos conseillers litiges et notre salariée juriste dans les mois qui viennent.
 - Au 31/12/2021, notre AL comptait **59 bénévoles** actifs.

3. Conquérir de nouveaux adhérents et les fidéliser

L'Adhésion sympathisant a été mise en place en mars 2021, pour une durée de 16 mois : elle nous a permis d'accueillir 44 adhérents sympathisants.

4. Mieux communiquer vers les consommateurs

- En 2021, l'AL a rencontré la presse locale lors de la conférence de presse de la campagne nationale sur la qualité de l'eau via la mise en ligne de la carte interactive. Les médias locaux (presse écrite et digitale) étaient également présents lors du passage du Van des 70 ans à Chalon.
- Dans le cadre des élections régionales, notre AL s'est associée aux autres AL de l'Union Régionale ainsi que la FNAUT et la FUB pour interpeller les politiques sur la mauvaise qualité de service du TER en région.
- Nous avons également établi un partenariat avec Radio Bresse (Louhannais) : tous les 15j, nous avons une minute et demie d'antenne sur un thème relatif à la consommation. Les chroniques sont mises en ligne sur notre site internet.
- Nous avons engagé une réflexion sur la réorganisation de notre communication. Une première étape concerne la refonte du Bulletin trimestriel : un groupe de bénévoles a proposé des améliorations concernant la présentation, le contenu et la faisabilité du bulletin.

5. Aller à la rencontre des consommateurs

- Bien que la situation sanitaire ait été un frein, nous avons poursuivi le déploiement de notre offre de services entamé en 2020. C'est ainsi que des rencontres ont été menées avec différentes structures territoriales, soit dans le cadre d'un conventionnement déjà existant soit pour établir un projet de partenariat. On peut citer :
 - Un conventionnement a été mis en place avec la Communauté de Communes du Clunisois et 3 RV Conso ont été animés (alimentation, démarchage, numérique).
 - Un partenariat a été établi avec l'association Villages Solidaires de Matour avec l'animation d'un RV Conso (Choisir sa tablette numérique).
 - La tenue de 4 RV Conso à l'Ecole primaire de Cormatin (Alimentation des enfants).
 - La tenue d'une Conférence Conso « Énergie » (nouveau 2021) à Sennecey-le-Grand dans le cadre de notre partenariat avec l'Espace France Services.
 - Rencontres avec le CIAS du GRAND AUTUNOIS MORVAN et l'Épicerie solidaire du GRAND CHALON au cours desquelles les modalités de conventionnements avec animation de RV Conso en 2022 ont été abordées.
- En septembre, l'AL a participé au Forum des Associations de Chalon, du Creusot et de Montceau.

- Sous l'initiative de la Fédération, notre AL s'est positionnée pour développer un projet d'actions de mobilisation citoyenne. Le contenu du projet a été validé par le CA fin 2021 ; il sera déployé en 2022 et 2023. L'AL sera accompagnée par un cabinet conseil qui va assurer une formation-action auprès des bénévoles volontaires.

6. Représenter les consommateurs dans les instances de démocratie locale

Après avoir identifié l'ensemble des instances où l'UFC représente les consommateurs, tant au niveau départemental que local, nous nous sommes attachés à partager l'information et la connaissance sur des thématiques importantes pour l'UFC et notre AL. Des référents ont été nommés pour les différentes commissions identifiées.

Une commission « environnement - agriculture » s'est constituée, regroupant des bénévoles de l'ensemble du département : de la documentation technico-économique et réglementaire, sur le thème de l'eau dans un premier temps, est partagée avec ses membres. Ainsi, nos représentants vont en réunion avec un bagage leur permettant d'examiner et d'avoir un œil critique sur ce qui est présenté, et de réagir si besoin. Le président de notre UR assiste depuis la fin de l'année à ces réunions, pour apporter des compléments d'information sur les pratiques régionales notamment, permettant un travail en réseau plus efficace. Cette démarche est vouée à s'étendre à d'autres domaines.

Le bilan des représentations des thématiques « Environnement -Agriculture », Comités Consultatifs des Services Publics Locaux, ... est fourni en annexe. Il permet de montrer que nos représentants sont très attentifs aux tarifications, à la qualité et à la gestion de l'eau

7. Développer le traitement des litiges

Notre association a dû interrompre ses permanences pendant plus de deux mois en 2021 à cause du Covid. Cela a eu pour conséquence la réduction du nombre de dossiers ouverts aux litiges (voir au paragraphe II.3).

En revanche, le traitement des litiges en ligne (TLL) s'est effectué tout au long de l'année et a poursuivi son développement.

Une formation GESTAL au traitement des litiges a été réalisée en visioconférence. Elle avait pour objectif de rappeler les bonnes pratiques nécessaires pour assurer une traçabilité des dossiers. Elle a concerné une dizaine de conseillers litiges.

II L'activité opérationnelle de l'AL

1. Fonctionnement

- Ouverture du siège et des permanences :

Mâcon	1330 h
Antennes	522 h
Total AL	1852 h

- Nombre de personnes reçues :

Mâcon	708
Autun	45
Chalon	252
Le Creusot	13

Louhans	76
Montceau	49
Paray	198
Sennecey	11

2. Les ressources humaines

- Evolution du nombre d'adhérents : au 31/12/21, nous avons **1415 adhérents**, ce qui représente une baisse de 4.5% / 2020.
- Bénévoles : au 31/12/21, nous avons **59 bénévoles**, ce qui représente une évolution positive par rapport à 2020 et ce dans un contexte difficile (Covid).
- Notre salariée juriste a repris une activité à temps partiel (80%) à son retour de maternité en mars 2021.
- Point sur la formation : de nombreuses formations ont été annulées par rapport à ce qui était programmé. Certaines ont été maintenues, d'autres ont eu lieu en distanciel par visioconférences.

Au total, 22 personnes ont été formées et 8 personnes ont été sensibilisées (webinaires)

Formation ou sensibilisation	Nombre de participants
Découvrir l'UFC	8
Représenter l'UFC	2
Ecrire pour le web	3
Animer une réunion en visioconférence	2
Réseaux sociaux	2
Litiges Ventes Services	4
Nouveau président	1
Webinaire accueil	6
Webinaire conduire une action EMCE	2

3. Le traitement des litiges

- Litiges traités :

Nombre de dossiers saisis dans notre outil de suivi GESTAL : **1106** contre 1460 en 2020, soit -24.2%.

469 d'entre eux ont été traités en ligne.

La répartition par secteur d'activité est la suivante :

Logement	10 %
Assurances	7 %
Banque	8 %
Auto, moto	8 %
Secteur marchand	42 %
Energie et eau	14 %
Administration	2 %
Opérateurs télécom	8 %
Santé	1 %

Par rapport à 2020, il est à noter une augmentation des litiges pour les domaines liés aux banques, à l'automobile, à l'énergie et aux opérateurs de télécommunication

- **Actions judiciaires :**

En 2021, nous avons 3 affaires en cours :

- Une qui est terminée et que nous avons gagnée contre la Sté SCEV Domaine Pagnotta à Chagny. Celle-ci a été poursuivie pour tromperie sur la marchandise et utilisation frauduleuse d'une appellation d'origine protégée (Bourgogne 2018).

Les prévenus ont été condamnés à verser à l'UFC QC 71, 1000 euros de dommages et intérêts et 500 euros de frais irrépétibles (art. 475-1).

- Deux autres sont en cours :
 - o Contre la SAS Vinicole de Bourgogne à Chagny pour tromperie sur la qualité et l'origine d'une marchandise (whisky). Lors d'une audience du 20 mai 2021, le tribunal nous a accordé 1500 € mais la SAS s'est pourvue en cassation.
 - o Contre la Société ANDREA ENERGY, pour pratiques commerciales déloyales (panneaux photovoltaïques). La première audience aura lieu en septembre 2022.

4. Activité liée aux instances

- Nombre de CA en 2021 : 6 dont 3 par visioconférence et 3 en antenne (Autun, Chalon, Le Creusot).
- Nombre de réunion de Bureau : 1
- Nombre de réunions COOP (Comité Opérationnel) : 20
- Fonctionnement des commissions :
 - Commission Litiges : 2 réunions
 - Commission Environnement : 4 réunions
 - Comité Editorial : 2 réunions.

5. La communication

a) La lettre mensuelle

10 Lettres mensuelles ont été éditées à partir de mars 2021.

C'est le principal vecteur de fréquentation du site Web avec la statistique du deuxième semestre - 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021 :

- 200 vues / jour en moyenne pour les 2 jours qui suivent la publication de la lettre mensuelle avec un max à 441 / jour
- 31 vues / jour en moyenne pour les autres jours.

Les destinataires de la lettre mensuelle sont en augmentation régulière :

Lettres mensuelles de 2021	Nombre de destinataires
Mars	1279
Juin	1347
Octobre	1454
Décembre	1477

b) Le site internet

Sur l'année 2021 :

- 130 articles ont été publiés sur le site
- 17 900 vues (une vue = 1 clic sur l'article)

Le Top 10 des articles du site Web :

Titre de l'article	Rubrique	Nombre de vues	Date de publication
Panneaux photovoltaïques - Open Energie - Démarchage et vente à domicile	Litige	745	01/08/2021
Démarchage à domicile pour la vente d'un système d'alarme	Litige	628	13/02/2021
Pneus équipé pour l'hiver - Le département de Set L est concerné	Auto/moto	400	19/09/2021
Gaz et Electricité - Le consommateur doit devenir un "trader"	Energie	265	06/11/2021
Vaccin contre Covid-19 - Ce qu'il faut en penser	Santé	225	31/07/2021
Les Inscription à la campagne Energie Energie Moins Chère sont suspendues	Energie	215	31/08/2021
Centre départemental de santé	Santé	214	17/11/2021
En route pour une consommation responsable - Un van pour rencontrer les habitants de Chalon s/Saône	Vie asso	158	25/09/2021
Ce qui change en 2022	Environnement	139	21/12/2021
Epannage des pesticides près des habitations - Le gouvernement obligé de revoir sa copie	Environnement	135	31/07/2021

c) Eléments se rapportant aux Réseaux Sociaux - Facebook et Twitter

Sur l'année 2021 :

- 261 posts (essentiellement des posts relayés)
- 68 personnes : c'est le nombre max de personnes touchées sur un post
- 67 abonnés pour Facebook
- 57 personnes « aiment ça » pour Facebook

Le constat est que les réseaux sociaux de l'UFC 71 n'ont pas encore trouvé leur public.

6. Les enquêtes

- Janvier-février : étiquetages trompeurs sur les camemberts non-AOP.
- Mars : enquête prix sur 103 produits dans 27 Drives et Supermarchés de Saône-et-Loire.
- Avril : enquête en ligne sur les opérations déprogrammées.
- Avril : devis équipements de chauffage.
- Mai : les circuits courts dans 4 magasins de Saône-et-Loire
- Septembre : enquête prix sur 98 produits dans 8 Supermarchés de Saône-et-Loire.
- Octobre : analyse de l'offre « Rappel produits » en magasins alimentaires.
- Novembre-décembre : analyse de l'offre 100% en optique.

7. Les représentations

Notre association a été présente dans de nombreuses commissions malgré la situation difficile en 2021. De nombreuses réunions ont eu lieu par visioconférences ce qui a permis une continuité des actions.

Il est difficile de faire un bilan exhaustif des participations effectives de nos représentants. Toutefois, on peut pointer les éléments suivants :

Environnement/Agriculture :

- En 2021, il y a eu 9 séances de CODERST où l'UFC a été présente 8 fois. Au total, 28 questionnements ont été émis, portant essentiellement sur :
 - La vigilance de la protection de la ressource en eau : privilégier les actions de prévention que les actions curatives, tant sur les projets individuels que collectifs autour des sites industriels, des élevages, travaux routiers, ...
 - S'assurer des bonnes conditions de vie des habitants près des sites industriels et d'élevage : vigilance sur les odeurs, les niveaux de bruits, la circulation, la sécurité des usagers.
- L'UFC participe aux travaux de la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). Cette structure, pilotée par la Direction Départementale des Territoires, examine les projets qui lui sont présentés sous l'angle de la consommation des espaces agricoles, naturels ou forestiers. En 2021, l'association a été présente à 9 sessions sur 12.

La typologie des dossiers examinés, en 2021, peut se répartir en grandes catégories :

- Planification : SCOT, PLUi, PLU, Cartes communales
 - Autorisation au titre du Code de l'Urbanisme : permis de construire d'habitations, de locaux agricoles, industriels et commerciaux
 - Compensation collective agricole : étude préalable, approbation ou propositions alternatives pour les mesures prévues, évaluation des montants
 - Atteinte substantielle à une production sous AOP.
- En 2021, quatre représentants de l'UFC QC 71 ont participé à de nombreuses réunions relatives à :
 - L'eau (COFIL, Contrats de rivières, Comités départementaux eau - sécheresse, services de l'Etat -ARS, DDT-, ...) : vingt réunions. Les observations faites peuvent porter sur les actions prévues dans les périmètres de captages pour maintenir la qualité de l'eau ou pour l'améliorer, notamment sur les pesticides. Elles peuvent également concerner les dispositions prévues pour réduire la consommation d'eau.
 - Les déchets (commissions, visites, réunion avec le SMET -syndicat départemental des déchets) : 11 réunions. Les sujets abordés peuvent concerner la redevance incitative, les évolutions réglementaires, les augmentations des tarifs. Les observations de l'UFC QC 71 peuvent concerner des éléments quantitatifs, des solutions alternatives à la hausse des tarifs, des éléments de communication face aux évolutions réglementaires.
 - Les risques autour de sites industriels : 7. Les observations de l'UFC QC 71 peuvent porter sur des actions à mener pour réduire certaines nuisances (bruit, odeurs) ou risques (études des dangers).
 - Divers (CCSPL, PLUi, Réseau Rural, Conseil de Développement, PCAET, ...) : une trentaine de réunions. Il est à noter que les réunions CCSPL ne permettent pas beaucoup de réagir sur un bilan n-1 : en revanche, cela permet d'avoir des documents, qui bien que de publication obligatoire, ne sont pas toujours publiés. En ce qui concerne les PCAET, l'UFC s'est positionnée sur des actions de communications et d'information via des RV conso.

Commissions de Consultation des Services Publics Locaux (CCSPL)

Pour rappel, les CCSPL sont mises en place par :

- Les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) de 50 000 ha et plus (MBA, Le Grand Chalon, CUCM)
- Les villes de 10 000 ha et plus (Chalon, Mâcon)

- Les syndicats regroupant 50 000 ha et plus avec au moins une ville de 10 000 ha et plus
- Les départements et les régions.

Les CCSPL s'appuient sur :

- Le Rapport d'activité du Délégué qui doit être fourni au plus tard le 1er juin de l'année n+1.
- Le Rapport Prix Qualité des Services Publics qui doit être élaboré au plus tard le 30 septembre de l'année n+1.

Au titre de l'exercice 2020, les délégués de l'UFC-Que Choisir de Saône et Loire ont participé, en 2021, à

- 3 commissions pour les villes de Chalon-sur-Saône et Autun
- 4 commissions pour les communautés d'agglomération : MBA, Le Grand Chalon et CUCM
- 2 commissions concernant le Département de Saône et Loire
- 1 commission concernant le Syndicat d'Energie de Saône et Loire (Sydesl).

Les sujets traités sont notamment :

- La collecte et le traitement des déchets
- La production et la distribution de l'eau potable
- La collecte et le traitement des eaux usées
- Les transports collectifs
- Le chauffage urbain
- Le Centre de Santé départemental
- Le déploiement de la fibre optique (hors les communautés d'agglomération)
-

Points particuliers

- La compétence « eau potable et eaux usées » a été transférée aux communautés d'agglomération au 01/01/2020, il en ressort :
 - La convergence des tarifs est réalisée sur CUCM
 - La convergence des tarifs est en cours sur le Grand Chalon
 - La convergence des tarifs n'est pas à l'ordre du jour sur MBA
 - Des travaux de mise à niveau des réseaux « eaux usées » sont programmés pour 2022 avec un impact sur les tarifs pour CUCM
 - Un état des lieux des réseaux est en cours sur MBA en vue d'un plan d'action (Schémas directeurs des réseaux d'assainissement, mise en séparatif des réseaux).
 - Le sud de l'agglomération MBA est sous-équipé en termes d'assainissement collectif, de nombreux systèmes individuels de traitement sont « non-conformes ».
- Le traitement des déchets n'est pas présenté en CCSPL par le Grand Chalon qui s'en tient aux CCSPL pour les seules compétences / services qui font l'objet d'une DSP (Délégation de Service Public). Une absence regrettable !
- Un avancement de 60 % du plan d'action « Centre de santé » du Département visant à réduire « les déserts médicaux »
- Un accès à la fibre optique encore très peu développé sur les territoires hors « communauté d'agglomération ».

On peut regretter les convocations très tardives pour la réunion des commissions - délai d'une à deux semaines seulement - empêchant des participations sur la Ville de Mâcon (chauffage urbain en particulier), sur MBA (une réunion sur les transports) et sur CUCM (une réunion sur les Déchets)

Outre le suivi de l'évolution des indicateurs, il sera intéressant de comparer les indicateurs communs.

Commission de surendettement : notre représentant participe aux réunions qui ont lieu 2fois/mois (présentiel ou visioconférence). En 2021, 1153 situations de surendettement ont été soumises au secrétariat de la commission.

Santé : deux représentants de l'UFC ont participé aux deux Commissions Des Usagers (CDU) des établissements médicaux de Tournus et de la Guiche.

CDAC : participation à 2 CDAC en 2021

- CDAC 24 février 2021 : création d'un commerce BIOCOOP et d'un équipement de Bureau a Saint MARCEL et extension d'un supermarché COLRUYT à CHATENOY LE ROYAL.
- CDAC 7 décembre 2021 : extension d'un LECLERC 7193 m2 au BREUIL.

B. Bilan financier de l'exercice 2021

Le compte de résultat pour l'année 2021 est donné en annexe.

Dans un contexte rendu particulièrement difficile par la pandémie, les résultats sont très satisfaisants dans la mesure où nous dégageons un bénéfice de 3 660.43 €.

Ils appellent les remarques suivantes :

- En ce qui concerne le poste « Produits », 66 adhésions auront manqué en 2021 pour arriver au même niveau que 2020.
- En ce qui concerne le poste « Charges » :
 - Le poste « Achats » passe de 2 062.71 € en 2020 à 4 903.11 € en 2021 et s'explique par l'achat de matériel informatique.
 - Le poste « Autres Services Extérieurs » passe de 9 602.85 € en 2020 à 28 973.32 € en 2021. Cela s'explique par :
 - Un surcoût dû à l'organisation de l'Assemblée Générale de l'AL qui n'a pu se tenir en présentiel et a donc nécessité d'adresser par voie postale les rapports et bulletins de vote à tous les adhérents (frais postaux).
 - L'organisation du concours « Photogâchis ».
 - L'ajout du poste « Abandon des frais bénévoles » représentant 14 065.60 €. Cet abandon figurait dans le poste « Autres charges de gestion courante » en 2020 (9 195.05 €). L'abandon des frais bénévoles correspond au renoncement, par les bénévoles qui le souhaitent, des frais kilométriques.
 - Le poste « Frais de personnel » passe de 34 622.86 € en 2020 à 23 554.12 € en 2021. Il est lié à la réduction du temps de travail souhaité par notre salariée (passage à 80%) et à l'aide apportée par l'Etat par la prise en charge des cotisations sociales.

Annexe

Exercice 2021

CHARGES		PRODUITS	
Achats	4 903,11 €	Ventes	4 646,80 €
Fournitures entretien petits équipements	1 894,58 €	Journal + revues	4 646,80 €
Fournitures administratives + bureau	923,69 €		
Fournitures administratives + bureau à payer s/2022	130,65 €		
Autres fournitures	1 954,19 €		
Services extérieurs	8 596,31 €	Subventions d'exploitation	6 948,24 €
Sous traitance	352,88 €	Département	1 800,00 €
Sous traitance à payer s/ année 2022	194,35 €	Communes	2 916,00 €
Crédit bail (exploitation photocopieur)	731,86 €	DGCCRF	2 232,24 €
Locations loyers + charges	3 225,95 €		
Locations loyers + charges 2021 à payer s/année 2022	213,33 €	Autres produits de gestion courante et cotisations	45 852,50 €
Entretien réparation - maintenance	95,00 €	Divers	2,00 €
Assurance	947,68 €	Cotisations des adhérents	35 306,00 €
Frais de conférences	542,70 €	Parts fédérales	8 884,75 €
Régie de quartier 2021 à payer s/2022	2 292,56 €	Cotisations soutien	1 609,75 €
		A recevoir s/2022	50,00 €
Autres services extérieurs	28 973,32 €	Produits financiers	363,91 €
Honoraires avocats	- €	Produits des participations	
Publicité-publication	858,00 €	Autres produits financiers	363,91 €
Déplacements - missions	2 026,07 €		
Réceptions	297,54 €	Produits exceptionnels	2 790,47 €
Frais postaux - télécommunication	5 531,08 €	Actions en justice	100,00 €
Frais postaux - bulletin	4 394,20 €	Autres produits exceptionnels	282,47 €
Frais postaux - bulletin 2021 à payer s/2022	1 071,13 €	Participation Fédé. Stagiaire Diana	2 408,00 €
Cotisation UR 2021 à payer s/2022	100,00 €	Produits année 2020	
Frais bancaires	178,70 €		
Divers	451,00 €	Reprise sur amortissement et provisions	- €
Abandon frais bénévoles	14 065,60 €	Reprise sur amortissement et provisions	- €
			- €
Frais de personnel	23 554,12 €	Transfert de charges	18 283,32 €
Rémunération nette	17 224,10 €	Remboursement de frais (enquêtes)	709,42 €
Charges sociales	4 086,02 €	Remboursement de frais à recevoir s/2022	
Charges sociales 2021 à payer s/ année 2022	1 944,00 €	Autres transferts de charges (U Florencee)	3 508,30 €
Stagiaire	300,00 €	Abandon frais bénévoles	14 065,60 €
Autres charges de gestion courante	7 961,55 €		
Parts fédérales	7 555,35 €		
Parts fédérales 2021 à payer s/année 2022	376,20 €		
Autres charges transfert	30,00 €		
Charges exceptionnelles	1 236,40 €		
Charges année 2020			
Autres charges exceptionnelles	1 236,40 €		
TOTAL DES CHARGES	75 224,81 €	TOTAL DES PRODUITS	78 885,24 €
Bénéfice 2021	3 660,43 €		
TOTAL	78 885,24 €	TOTAL	78 885,24 €